



ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

30 avril

En 1659, lettre de sainte Louise à Soeur *Nicole Haran*, Fille de la Charité, Servante des Pauvres Malades à Nantes : "...*Eh, mes chères Soeurs, que pourriez-vous désirer sur la terre pour votre salut que vous n'avez pas ? Vous êtes appelées de Dieu pour employer toutes vos pensées, paroles et actions à sa gloire ; pour vous perfectionner en la pratique de ses conseils et ne rien faire contre ses commandements, et ainsi, vous devez tenir pour suspectes toutes les pensées qui vous viennent de vous détourner des voies où l'obéissance vous a mises, comme serait s'il vous venait en l'esprit : oh ! si j'étais en ce lieu ou en tel autre, oh ! il me semble que je ferais bien !... Soyez assurées que c'est une tromperie et que vous y feriez plus mal. Jamais les esprits qui n'ont point de fermeté ne font un bon fonds de vertu parce que ses ébranlements empêchent qu'elles ne s'habituent à l'obéissance à l'humilité, au support et à la pratique de leurs règles. Le diable les tient toujours en suspens et je suis si assurée de cela, par tant d'exemples que j'en ai vus en divers endroits et même en de nos Soeurs qui par ce moyen ont perdu leur vocation, et d'autres demeuré dans l'engourdissement et lâcheté qui les a fait croupir dans leurs mauvaises inclinations et habitudes, que si un ange ne le venait dire du ciel je n'en serais pas plus assurée.*" (R)

En 1674, à Sedan, mort de *Jacques de la Fosse*. Né à Paris, le 25 novembre 1621, d'une illustre famille originaire de Toul, qui s'unira à celle des de Joyeuse, Jacques de la Fosse entra à Saint-Lazare le 8 octobre 1640. Après son ordination, en septembre 1648, il fut chargé de l'enseignement des belles lettres au petit séminaire Saint-Charles, situé à l'extrémité du vaste enclos de Saint-Lazare. En 1656, il fut envoyé à Marseille pour y former les novices de l'antique abbaye Saint-Victor. Deux ans plus tard, il est à Troyes ; et, en 1663, il est donné à Sedan pour y «faire tête» à l'Académie protestante. Car, — et c'est la note originale de Jacques de la Fosse — tout en se donnant généreusement à sa vie sacerdotale, il a été, dans la naissante Congrégation de la Mission, l'humaniste. Il a composé dans un beau latin littéraire, chargé, selon la mode du temps, d'allusions mythologiques, des oeuvres nombreuses, parmi lesquelles des tragédies chrétiennes qui furent jouées et très appréciées des connaisseurs parisiens, contemporains du grand Corneille ; il a ciselé aussi des odes dont l'une, en hexamètres latins, chante les maximes et les avis de Monsieur Vincent : «*Flores immarcescibiles*». Dans sa vie de notre Bienheureux Père, Collet rapporte à propos de Jacques de la Fosse, un épisode savoureux. Il était allé, jeune prêtre, à une tragédie que représentait un célèbre collègue de Paris, et s'était installé à une place qui ne lui était pas destinée. Le principal lui dépêche un domestique chargé de lui faire remarquer son erreur. Jacques de la Fosse, en beau latin, répond qu'il se trouve bien où il est. Le domestique, qui n'a rien compris, vient faire son rapport au principal. Celui-ci s'imagine alors que Jacques de la Fosse est un «*Hibernois*» ; il lui envoie donc un jeune régent qui s'adresse à lui dans la langue de Cicéron. Notre confrère lui répond en grec. Du coup, on le prend pour un homme fraîchement arrivé du Liban, et le principal lui députe le régent de rhétorique. Mais de la Fosse lui parle en hébreu. C'est alors que quelqu'un de l'assistance le reconnaît et le conduit à une place encore plus digne de ses mérites. Dès son retour à Saint-Lazare, Jacques de la Fosse raconta l'aventure avec tout l'agrément qui le caractérisait. Mais, Monsieur Vincent, tout en comprenant qu'il y avait là plus de jeune gaîté que de mauvais penchant, crut bon de le mortifier et lui donna l'ordre d'aller demander pardon au principal et à ses deux régents. Et Jacques de la Fosse obéit sans répliquer : il sut alors, comme d'ailleurs tout au long de sa vie, «*allier beaucoup de vertu avec beaucoup de capacité*»¹.

En 1848, mort de *Soeur Anne Ville*, 33 ans, qui faisait route avec onze de nos Soeurs pour la Chine où elles se rendaient les toutes premières de la Compagnie. Toutes étaient descendues sur l'île *Opoulou* où l'on devait déposer les frères Maristes à qui l'accès de Tahiti venait d'être interdit. Soeur Vincent, frappée d'une congestion pulmonaire, mourut et fut enterrée dans cette île, où le Pape Paul VI s'arrêtera un siècle plus tard. (R)

1) *Annales*, t. 101, pp. 1001-1009.